

## Le modèle manzonien dans la digression sur les *Statuts du Frioul des Confessions d'un Italien* d'Ippolito Nievo

Michele Carini

Univ. Lille, EA 4074 CECILLE  
Centre d'Études en Civilisations Langues et Lettres Étrangères,  
F-59000 Lille, France

Dans le chapitre I des *Fiancés* d'Alessandro Manzoni, le lecteur trouve la célèbre digression historique sur le fonctionnement du système législatif de la Lombardie de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, alors sous domination espagnole : le texte des *gride*, dispositions prises par les gouverneurs autrefois rendues publiques par un agent de l'autorité<sup>1</sup>, est cité et commenté par le personnage à part entière qu'est le narrateur. De même, dans le chapitre I des *Confessions d'un Italien*, le narrateur et protagoniste octogénaire de la pseudo-autobiographie développe une vaste digression consacrée notamment au *Statuts du Frioul*, recueil des lois de cette région périphérique de la République de Venise, datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'influence avérée de Manzoni sur Nievo et l'hommage que Nievo lui rend ouvertement sont évoqués tout au long de la bibliographie critique nievienne<sup>2</sup> : nous voudrions revenir sur ce *topos* critique et mener une comparaison analytique de ce passage des deux romans. Le but de cette étude sera donc de relever la différence non négligeable entre les deux auteurs dans leur conception de l'histoire, telle qu'elle se dégage de leurs

---

<sup>1</sup> Le nom *grida* dérive du verbe *gridare* (« crier ») ; les dispositions étaient criées sur la place publi, avant d'être placardées.

<sup>2</sup> Cf. par exemple : Dino MANTOVANI, *Il poeta soldato*, Milan, Treves, 1900, p. 270 ; Corrado JORIO, commentaire, in Ippolito NIEVO, *Le Confessioni d'un Italiano*, Florence, Sansoni, 1959, p. 15 sq. ; Marcella GORRA, « Manzoni e Nievo », in Vittore BRANCA, Ettore CACCIA, Cesare GALIMBERTI, dir., *Manzoni, Venezia e il Veneto*, Florence, Leo S. Olschki, 1976, p. 157 ; Sergio ROMAGNOLI, *Note*, in Ippolito NIEVO, *Le Confessioni d'un Italiano*, Venise, Marsilio, 1990, p. 919 ; Arnaldo DI BENEDETTO, « Da Manzoni a Nievo », in *Ippolito Nievo e altro Ottocento*, Naples, Liguori, 1996, p. 188 ; Simone CASINI, commentaire, in I. NIEVO, *Le Confessioni d'un Italiano*, Milan-Parme, Fondazione Pietro Bembo, Ugo Guanda Editore, 1999, p. 38. Nous citerons *Le Confessioni d'un Italiano* d'après cette édition, en utilisant l'abréviation CI suivi du numéro de chapitre en chiffres romains et du numéro de paragraphe en chiffres arabes.

considérations sur les manifestations humaines, comme par exemple la mise en place d'un système juridique. Par conséquent, nous aurons la possibilité de mettre en évidence la connotation humoristique du discours de Nievo, alors que le discours manzonien se structure principalement sur le mécanisme de l'ironie. Après avoir mis en évidence le caractère antiphrastique et réitératif du dispositif manzonien, nous pourrions observer les traits polymorphes du contre-discours humoristique de Nievo qui cherche à s'affranchir des contraintes fixées par son illustre modèle.

### La digression manzonienne

Peu après l'*Introduction*, dans la digression sur les *gride*, le narrateur devient le protagoniste du récit : ce même personnage souhaite assurer, avant tout, la vraisemblance des événements racontés par l'anonyme à savoir le rédacteur du manuscrit fictif qui serait transcrit par le narrateur et souligne, ce faisant, le commencement et la conclusion de la digression par une explicitation de ses intentions :

Questa specie, ora del tutto perduta, era allora floridissima in Lombardia, e già molto antica. Chi non ne avesse idea, ecco alcuni squarci autentici, che potranno darne una bastante dei suoi caratteri principali, degli sforzi messi in opera per ispegnerla, e della sua dura e rigogliosa vitalità.

[...]

Questo basta a farne certi che nel tempo di cui noi trattiamo c'era dei bravi tuttavia<sup>3</sup>. (PS I 13-25)

---

<sup>3</sup> Alessandro MANZONI, *I Promessi Sposi* (1827), Salvatore Silvano NIGRO, éd., Mondadori, Milan, 2002 ; nous citerons *I Promessi Sposi* d'après cette édition, en utilisant l'abréviation PS suivie par le numéro du chapitre en chiffres romains et par le numéro de paragraphe en chiffres arabes. Pour la lecture des *Fiancés* dans l'édition de 1827 de la part de Nievo, cf. Pier Vincenzo MENGALDO, « Colori linguistici nelle *Confessioni* di Nievo » (1999), in ID., *Studi su Ippolito Nievo: lingua e narrazione*, Padoue, Esedra, 2011, p. 241 et 258, et S. CASINI, *Nota al testo*, in I. NIEVO, *Le Confessioni d'un Italiano*, op. cit., p. 1567. Nous reproduisons cependant en note la traduction française d'Yves Branca, qui doit vraisemblablement être basée sur l'édition de 1840 (*Les Fiancés*, Paris, Gallimard, 1995 ; nous indiquerons cette édition par l'abréviation F suivie du numéro de la page de la citation) : « Cette espèce, aujourd'hui entièrement disparue, était alors des plus

(Pour pouvoir rendre compte du jeu entre les caractères romains et ceux en italique présent dans le texte original de Manzoni et de Nievo, nous dérogeons aux normes éditoriales de la revue).

Il s'agit ici par conséquent d'une partie du texte bien circonscrite, dans laquelle le narrateur se propose de persuader le lecteur de la vraisemblance de ce qu'il raconte (c'est-à-dire de ce qu'il *transcrit*). Nous pouvons observer le fait qu'il décide de le faire en employant une ironie discrète, aiguisée et calibrée, alors que l'humour nievien présente des caractères changeants dans la digression parallèle sur le système juridique frioulan. Un des premiers éléments révélateurs dans les pages sur les *gride* est cette oscillation entre le texte cité des documents historiques et la voix du narrateur, les citations étant signalées par l'emploi des italiques sans aucun signe de ponctuation. De cette façon, le personnage de l'auteur, en caractère romain, introduit les différents extraits (offrant, en effet, un ensemble de documents qui persuadent de l'existence de ces *braves*), de même qu'il développe une série de commentaires rapides et ponctuels qui construisent un autre raisonnement ironique, centré cette fois sur la véritable efficacité de ces promulgations. Les *gride* énumérées sont au nombre de neuf : la présentation prévoit en général la mention du nom du gouverneur ainsi que ses titres, suivie d'un extrait du texte et d'une glose de l'auteur servant de commentaire et d'introduction à la *grida* suivante. Ce schéma de présentation peut être modifié et varier fondamentalement : ces parties sont graduellement contractées de même que les citations sont omises pour les dernières *gride* évoquées. L'ellipse (signalée par les points de suspension) devient ainsi stratégique : dans les premières citations, elle indique les parties omises des *gride*, selon une convention qui viserait à améliorer la lisibilité du texte à travers l'élimination d'informations jugées superflues et stylistiquement redondantes. Mais ces ellipses reviennent sous la forme de l'abréviation « etc. » dans la mention des titres des gouverneurs,

---

florissantes en Lombardie, et déjà fort ancienne. Pour qui n'en aurait aucune idée, voici quelques fragments authentiques qui pourront en donner une suffisante, de ses principaux caractères, des efforts faits pour l'éteindre, et de sa vigoureuse et surabondante vitalité. [...] Ce qui suffit à nous assurer, qu'à l'époque qui nous occupe, il y avait toujours des *braves* » (F 71-74).

rongeant ainsi graduellement l'extension intégrale de leur dénomination. Ce procédé malicieux est du reste revendiqué par un commentaire explicite, juste avant la troisième *grida* :

Ma la testimonianza di un signore non meno autorevole, nè meno dotato di nomi ci obbliga a credere tutto il contrario<sup>4</sup>. (PS I 18)

De manière cohérente, l'auteur abrège la première liste des appellations, qui suit juste après, et parvient à employer la seule formule « Illustrissimo ed Eccellentissimo » pour les derniers gouverneurs mentionnés.

La répétition de ce schéma, voire son appauvrissement, apparaissent donc comme un signal antiphrastique systématique, scandé en outre par des variations dans les commentaires de l'auteur sur le thème de la nécessité d'une autre *grida*<sup>5</sup> ; ils définissent de la sorte le sens de la digression, qui n'est jamais affirmé explicitement, mais plutôt suggéré même assez ouvertement, bien qu'il soit nuancé par sa principale fonction documentaire : en même temps qu'il témoigne, grâce à des documents historiques, de la présence des *bravi*<sup>6</sup> dans la période chronologique correspondant à celle de la promenade d'un personnage de son roman, notre auteur ébauche des considérations sur le rôle des gouverneurs espagnols au XVII<sup>e</sup> siècle en Italie et sur l'efficacité de ce système juridique, tout en exprimant une évaluation fortement négative de ces phénomènes.

On retrouve la clé de ce code chiffré utilisé par le personnage de l'auteur dans les mots d'Azzecagarbugli, autre personnage-commentateur des *gride*, dans le chapitre III des *Fiancés* : croyant que Renzo est un *bravo*, Azzecagarbugli lui

---

<sup>4</sup> « Mais le témoignage d'un autre seigneur, non moins doté de pouvoirs et de titres, nous oblige à penser tout le contraire » (F 72).

<sup>5</sup> La deuxième *grida* « encore plus remarquable par sa rigueur », animée par « des propos [...] si vigoureux et si résolus », est reprise par un autre gouverneur à travers « les mêmes dispositions et les mêmes menaces que son prédécesseur » ; le même gouverneur « prescrit à nouveau les mêmes remèdes, dont il augmente encore la dose, comme on en use pour les maladies opiniâtres » ; et l'énième « nouvel édit, tout plein lui aussi des menaces les plus sévères », dans la partie conclusive de la digression, devient deux fois « l'habituel édit », qu'un autre gouverneur fut obligé « à recorriger et à republier » (F 72-74).

<sup>6</sup> Les *bravi* étaient des mercenaires qui se rendaient souvent coupables de violences ou d'abus restant impunis grâce à l'immunité que leur garantissaient les seigneurs qui les avaient recrutés.

explique dans un *crescendo* de tension antiphrastique comment qualifier son crime de façon à éluder les sanctions fixées par les prescriptions :

Dovete dirmi chi sia l'offeso, come si dice: e secondo la condizione, la qualità, e l'umore dell'amico, si vedrà se convenga più di tenerlo a segno con le protezioni, o di appiccargli qualche criminale, e mettergli una pulce nell'orecchio; perchè, vedete, a saper ben maneggiare le gride, nessuno è reo, e nessuno è innocente<sup>7</sup>. (PS III 34)

Au moment où le malentendu devient complet, le personnage du narrateur intervient à nouveau avec une brève digression, dans laquelle il cite le texte d'une *grida* consacrée aux types de coiffures interdites, spécifiant par là même l'interdiction du *ciuffò*, qui était « presque une pièce d'armure, et un trait distinctif de ces *bravaches* et des coquins » (F 114)<sup>8</sup>. Le lecteur aurait déjà dû être persuadé de l'inutilité de ces *gride*, après ce qu'il a pu lire dans les premiers paragraphes du chapitre I. Or, dans le chapitre III, avec le personnage d'Azzecagarbugli, l'auteur s'attarde sur la pratique consistant à déformer ces dispositions à travers des interprétations fautives : si l'on considère cette insistance, on peut douter de l'honnêteté du propos documentaire de l'extrait cité. Notamment quand il allègue certains cas prévus dans la *grida*, il nous paraît plausible d'y percevoir un sourire léger :

*Permette però che per occasione di trovarsi alcuno calvo o per altra ragione causa di segnale o ferita, possano quelli tali, per maggior decoro e sanità loro, portare i capelli tanto lunghi, quanto sia bisogno per coprire simili mancamenti e niente di più; avvertendo bene il non eccedere il dovere e pura necessità, per (non) incorrere nella pena agli altri contraffacienti imposta.*

<sup>7</sup> « Vous devez aussi me nommer l'offensé, comme on dit : et, selon la condition, la qualité et l'humeur de l'ami, on verra s'il convient mieux de le tenir en respect par des protections, ou de trouver quelque voie pour le poursuivre nous-même en juridiction criminelle, en lui mettant d'abord la puce à l'oreille ; car, voyez-vous, si l'on sait bien manier les édits, personne n'est coupable et personne n'est innocent » (F 115).

<sup>8</sup> Azzecagarbugli pense que Renzo avait coupé son toupet pour cacher sa condition de *bravo*.

*E parimenti comanda a' barbieri [...] che non lascino a quelli che toseranno, sorte alcuna di dette trezze, zuffi, rizzi, nè capelli più lunghi dell'ordinario, così nella fronte come dalle bande, e dopo le orecchie, ma che siano tutti uguali, come sopra, salvo nel caso dei calvi, o altri difettosi, come si è detto*<sup>9</sup>. (PS III 29 sq.)

Par rapport au but déclaré « mieux comprendre cette sortie du docteur » (F 113) ces paragraphes paraissent superflus, puisque dans l'économie du raisonnement le premier paragraphe que nous ne transcrivons pas ici où l'on établit les peines encourues par ceux qui portent le *toupet* aurait pu suffire. L'attribution sur une liste de cas si spécifique mais, en même temps, si oiseuse, trouve une correspondance dans les cas énumérés par Azzecagarbugli quand Renzo lui répond naïvement : « On dirait que cet édit a été fait exprès pour moi » (F 112) et dans leur inutilité redondante, qui est dévoilée peu après, avec une certaine agressivité d'ailleurs, par le docteur Azzecagarbugli (et par Manzoni lui-même). Le jugement ironique sur l'efficacité de telles modalités du système juridique se trouve donc amplifié par l'attitude d'un narrateur qui s'attarde à en présenter la liste des cas. Sur le plan de l'argumentation, ce procédé nous rappelle les remarques de Lucie Olbrechts-Tyteca sur le comique de dissociation entre contenu et forme :

Le comique atteindra aussi certains aspects apparemment secondaires du discours, telle la précision. Celle-ci s'entend de traits à première vue fort éloignés l'un de l'autre et qui méritent à peine une dénomination commune : développement trop complaisant d'une hypothèse, énumération inutile des détails concrets, d'ailleurs si efficaces pour donner la présence, emploi

---

<sup>9</sup> « Il permet cependant que pour cause de calvitie, comme il arrive, ou pour toute autre cause raisonnable telle que cicatrice, ou blessure, d'aucuns, pour leur décence ou leur santé, puissent porter les cheveux aussi longs qu'il est besoin pour couvrir de tels défauts, mais non pas davantage ; les avertissant bien de ne point excéder mesure raisonnable et nécessaire, à fin de ne pas encourir la peine infligée aux autres contrevenants. Et de même, il ordonne aux barbiers [...] qu'ils ne laissent pas à un de ceux qu'ils coiffent aucune sorte de dites tresses, houppes, boucles, ni cheveux plus longs que l'ordinaire, tant sur le front que sur les côtés ou derrière les oreilles ; mais qu'ils le coupent à tous d'égale façon, si ce n'est, comme dessus, pour des raisons de calvitie, ou d'autres défauts, comme il a été dit » (F 113 sq.).

d'affirmations quantitativement précises dans une matière qui ne le souffre pas<sup>10</sup>.

Le dépassement du comique pur de l'énumération résulte de l'opposition entre ces précisions pléonastiques – plus ou moins fines – et l'inutilité substantielle de l'ensemble normatif auquel elles se rapportent : ce « noyau » ironique représente l'enjeu fondamental que Nievo emprunte à Manzoni pour sa digression – qui présente d'ailleurs un développement plutôt original et autonome par rapport à son modèle.

### La digression nievienne

La digression nievienne se veut, avant tout, plus articulée et plus ample en termes quantitatifs ; on peut, dès lors, établir une sorte de sommaire des sujets qu'il aborde<sup>11</sup> :

I – composition et fonctionnement du Parlement de la Patrie (CI I 82-91)

II – exemplification des modalités de réalisation des réformes juridiques avant la promulgation des *Statuts du Frioul* (CI I 92-97)

III – structure commentée des *Statuts du Frioul* (CI I 98-109)

IV – fonction des trois Syndics inquisiteurs et quelques-unes de leurs proclamations (CI I 110-115)

V – mission des Syndics de 1770 et autres matières objet de proclamations (CI I 116-132)

VI – le Frioul et Venise (CI I 133-145)

VII – histoire paradigmatique de « trois seigneurs du piémont frioulan » (CI I 146-160).

Une première observation concerne justement l'ampleur remarquable de la digression, déjà annoncée dans la deuxième moitié de la rubrique du chapitre I :

*Prima invasione di personaggi; interrotta qua e là da molte savie considerazioni sulla Repubblica Veneta, sugli ordinamenti militari e*

<sup>10</sup> Lucie OLBRECHTS-TYTECA, *Le comique du discours*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1974, p. 145.

<sup>11</sup> Dans le chapitre IV on retrouve un prolongement de cette digression, sur un autre registre moins humoristique – et sans recours à la citation des sources (CI IV 10-21).

*civili di allora, e sul significato che si dava in Italia alla parola patria, allo scadere del secolo scorso*<sup>12</sup>. (CI I 1)

Le style apparemment relâché mis en évidence par un élément typique de la langue orale (« qua e là ») simule une acceptation de l'approximation, laquelle se voit rapidement mise en contradiction par le syntagme sibyllin « molte savie considerazioni » : en effet la parenthèse ouverte est très étendue et, si elle s'apparente clairement à la digression manzonienne, elle en développe à la fois les thèmes et les formes. Comme dans *Les Fiancés*, où le narrateur hétérodiégétique intervient en réfléchissant sur la composition de son texte, dans ce chapitre I des *Confessions d'un Italien*, le protagoniste Carlo semble céder la parole à l'avocat Ippolito, au moins en ce qui concerne les compétences historiques et juridiques et la maîtrise des documents originels. On peut toutefois préciser que la première personne du singulier coïncide indiscutablement avec la voix de l'octogénaire pour les témoignages directs et pour les allusions à Fratta, et que le personnage de Carlo lui-même était aussi censé avoir des compétences juridiques, puisqu'il avait fait des études de droit à Padoue et qu'il était devenu chancelier en 1794. En revanche, la possibilité que Nievo veuille représenter Carlo en train de citer, de déformer, d'étendre, voire de parodier, la digression manzonienne elle-même déjà fortement ironique, comme nous l'avons déjà remarqué nous semble une hypothèse séduisante, mais qui s'expose au risque de la surinterprétation<sup>13</sup>. Il

---

<sup>12</sup> « Première invasion de personnages, interrompue çà et là par de savantes considérations sur la République de Venise, les règlements civils et militaires de cette époque, et sur la signification qu'on donnait en Italie au mot de "patrie" à la fin du siècle précédent » ; traduction de Michel Orcel (*Confessions d'un Italien*, Paris, Fayard, 2006, p. 13 ; dorénavant nous indiquerons cette édition par l'abréviation CI2 suivi du numéro de la page de la citation).

<sup>13</sup> Un cas parallèle concernant des enjeux philologiques liés à l'édition du manuscrit nous invite à la circonspection. Dans la *Nota al testo* de l'édition Guanda, S. Casini conteste l'hypothèse de la *fiction totale*, sur laquelle Romagnoli appuyait ses choix éditoriaux pour l'édition Marsilio (1990) : « l'écrivain aurait voulu donner pleinement vie à son personnage Carlo Altoviti et à sa physionomie autonome, à un point tel qu'il aurait également attribué, en tant que narrateur illettré, les lacunes orthographiques provenant des inflexions dialectales et des particularités expressives typiques d'un locuteur vénéto-frioulan du début du XIX<sup>e</sup>. Il nous semble que cette hypothèse, valable sur le plan critique et narratologique, aboutit à une déformation sur le plan philologique » (*in* I. NIEVO, *Le Confessioni d'un Italiano*, *op. cit.*, p. 1525 ; nous traduisons). Il nous paraît possible de retrouver deux éléments communs à cette « ingérence » et à celle que l'on risquerait si l'on attribuait à Carlo l'allusion à la digression des *Fiancés* : le fait que *Les Confessions* aient été en effet achevées, mais



nous paraît donc plus prudent de considérer que dans cette partie du chapitre I, la fiction autobiographique se révèle moins cohérente — comme on peut l’observer à d’autres moments du roman, caractère que certains critiques considèrent comme une limite structurale du récit (Benedetto Croce, par exemple) et que d’autres voient comme l’indice d’une intention de l’auteur plus militante que pleinement ou exclusivement littéraire<sup>14</sup>.

D’un point de vue critique, si les contraintes de l’écriture pseudo-autobiographique tolèrent les interventions d’une voix hétérodiégétique, il faudra reconnaître une incohérence dans la construction du récit (et, donc, peut-être une manifestation d’ingénuité), mais il faudra en même temps apprécier le caractère éminemment littéraire et théorique du discours, puisque cela implique une confrontation consciente de la part de l’auteur avec l’*auctoritas* manzonienne. Cependant, si le rapprochement avec les pages des *Fiancés* est inévitable et s’expose à des voix critiques, il n’est pas possible d’épuiser avec lui une opération herméneutique qui voudrait rendre compte de la tension humoristique de ces paragraphes nieviens : à côté des extraits commentés de textes juridiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, on retrouve par exemple, en conclusion de la digression, un

---

revues et corrigées très rapidement, dans un laps de temps n’ayant permis qu’une copie au propre ; et notamment le caractère engagé, qui dans certains passages pourrait diminuer la maîtrise des structures littéraires employées — ou alors, également, manifester des priorités. D’ailleurs Carlo « connaît » Manzoni : celui-ci appartient avec Alfieri, Foscolo, Pellico, Leopardi et Giusti à la « nouvelle génération d’écrivains qui, certes, honorait les vestiges du passé, mais appelait les vivants à les contempler pour méditer. Elle défait et bénissait ainsi les souffrances du temps présents dans l’espoir d’un avenir meilleur » (CI2 748 *sq.*) et il est mis ironiquement en relation avec les mésaventures éditoriales du Comte Rinaldo (contingence évoquant par ailleurs les difficultés que Nievo avait éprouvées pour l’impression de ses œuvres) : « Un hymne d’Alessandro Manzoni en l’honneur de la voie ferrée que l’on projetait alors entre Milan et Venise aurait certainement trouvé des éditeurs, des amateurs et admirateurs, alors qu’un ouvrage volumineux sur le commerce des anciens Vénitiens ne piquait absolument pas la curiosité du public, et encore moins celle des libraires, qui avaient peu d’espoir d’en tirer quelque bénéfice » (CI2 753 *sq.*). Enfin, il faudra rappeler aussi que Nievo avait représenté une scène de lecture populaire des *Fiancés* dans *Il Conte Pecorajo*, quand « la mélancolique Maria s’efforçait de refaire dans le plus humble et le plus grossier des dialectes le plus grand livre italien de notre siècle » (I. NIEVO, *Il Conte Pecorajo. Storia del nostro secolo* (1857), S. CASINI, éd., Venise, Marsilio, 2010, p. 201, nous traduisons).

<sup>14</sup> Cf., par exemple, Elsa CHAARANI-LESOURD, *Ippolito Nievo. Uno scrittore politico*, Venise, Marsilio, 2011, p. 133 ; elle renvoie, à son tour, à Cesare DE MICHELIS, « Adolescenza di Nievo », in S. CASINI, E. GHIDETTI, R. TURCHI, dir., *Ippolito Nievo tra letteratura e storia*, actes de la journée d’étude en hommage à Sergio Romagnoli (14 novembre 2002 — Florence), Rome, Bulzoni, 2004, p. 29 (à présent publié in C. DE MICHELIS, « *Io nacqui veneziano... e morrò per grazia di Dio Italiano* ». *Ritratto di Ippolito Nievo*, Turin, Aragno, 2012).

segment narratif dont les caractères renvoient à la nouvelle du XIV<sup>e</sup> siècle, avec une référence explicite à Franco Sacchetti.

Dans les quatre-vingt paragraphes environ de la digression, nous pouvons remarquer deux polarisations des attestations de la première personne du singulier : au début (CI I 82-87) et au milieu (CI I 126-132), dans des passages correspondant à des segments de la première et de la cinquième section<sup>15</sup>. Si on relie ces données avec le fait que quelques-unes de ces attestations sont des témoignages explicites dont Carlo se sert pour sa reconstruction<sup>16</sup>, alors que les autres attestations peuvent être reconduites au registre générique – mais typique d'un narrateur hétérodiégétique, on peut constater que la voix du narrateur pseudo-autobiographique est plus nettement reconnaissable dans les passages du texte afférents à Fratta – où, précisément, on reprend les thèmes des milices, des rapports entre seigneur et chancelier et où on nomme ouvertement certains personnages. En revanche, dans la partie plus proprement manzonienne, c'est-à-dire « le commentaire ironique des *Statuts du Frioul* »<sup>17</sup> (CI I 89-109), précédé par les extraits des lettres du doge Contarini (CI I 92-97) et suivi par des passages des proclamations des syndics inquisiteurs (CI I 110-125), on ne retrouve que peu de mentions explicites de la première personne, selon d'ailleurs des modalités itératives et assez peu connotées<sup>18</sup>. On observe alors comment Nievo, en contact avec des documents historiques, greffe en quelque sorte sur la voix du protagoniste des caractères du narrateur omniscient (dont l'origine possible est manzonienne) : ces caractères ne rendent qu'en apparence son écriture plus neutre, puisqu'ils lui permettent dans le même temps de prendre la parole d'une

---

<sup>15</sup> À savoir : I – composition et fonctionnement du Parlement de la Patrie (CI I 82-91) ; V – mission des Syndics de 1770 et autres matières objet de proclamation (CI I 116-132).

<sup>16</sup> Cf. CI I 85, 126, 128, 129, 130, 132 et 160 ; éventuellement CI I 82.

<sup>17</sup> S. CASINI, commentaire, in I. NIEVO, *Le Confessioni d'un Italiano*, op. cit., p. 38 ; nous traduisons.

<sup>18</sup> Ces récurrences (« io non potrei crederlo », CI I 100 ; « io lo dimanderei loro », CI I 111 ; « io suppongo », CI I 115 ; « dico », CI I 117) nous semblent devoir être rapprochées de celles que l'on observe dans la première section de la digression, consacrée à la composition et au fonctionnement du Parlement de la Patrie (« com'io le racconto », CI I 82 ; « A' tempi di cui narro », CI I 84 ; « io non lo credo », CI I 86 ; « io non mi attento di negarlo », CI I 87).

façon plus directe, du moment qu'il est moins limité par la perspective de la focalisation interne, inhérente à la fiction de l'écriture autobiographique.

Pour qu'il y ait une intervention de l'auteur, la parole à la première personne n'est pas strictement nécessaire. En revanche, dans la digression nievienne, alors que le commentaire est systématique, on peut remarquer une diminution importante des expressions à la première personne du singulier. Prenons en considération la distribution des commentaires :

- 1 sur le Parlement de la Patrie (CI I 85) ;
- 2 sur les matières non incluses dans les « conférences préliminaires » entre le Lieutenant de Venise et le Conseil des Dix (CI I 88) ;
- 3 sur la contribution des députés du Parlement de la Patrie à la promulgation des *Statuts du Frioul* (CI I 92) ;
- 4 sur le choix de la première constitution comme « bon fondement » des *Statuts* (CI I 100) ;
- 5 sur la signification de l'« attribut de noble » (CI I 102) ;
- 6 sur l'éventualité de la capture de coupables d'assassinat (CI I 104) ;
- 7 sur le préavis en cas d'expulsion pour « bail [...] antérieur à une période de cinquante ans » (CI I 105) ;
- 8 sur la concision des *Statuts* (CI I 106) ;
- 9 sur le bon sens des Codes modernes (CI I 107) ;
- 10 sur la persistance du Droit féodal (CI I 109) ;
- 11 sur la pertinence d'une mention de « rigueur de justice » (CI I 111) ;
- 12 sur mise en page d'une proclamation pour la protection des vins frioulans (CI I 113)<sup>19</sup> ;
- 13 sur l'interdiction d'utiliser de « longues houpelandes » en signe de deuil (CI I 114) ;
- 14 sur les armes données aux *buli* (CI I 119) ;
- 15 sur l'effet des proclamations (CI I 124-125) ;

---

<sup>19</sup> Il s'agit d'un commentaire méta-discursif, soulignant implicitement l'opposition entre l'emphase formelle de la composition typographique du paragraphe et l'objet de la loi.

16 sur les concepts d'*equitas* et de *strictum ius* (CI I 142).

Les commentaires sont plus nombreux dans une quinzaine de paragraphes (CI I 100-115)<sup>20</sup> qui ne coïncident pas avec les polarisations des interventions à la première personne (CI I 82-87 et CI I 126-132), mais dans lesquels le commentaire de l'auteur s'exprime de manière systématique.

En résumé, si nous revenons aux sept sections de la digression, nous formulons l'hypothèse suivante : la digression est introduite par la voix de Carlo, qui à travers le renvoi aux « règlements civils et militaires, qui semblent de vraies bouffonneries » (CI2 25), met en relation des épisodes du quotidien de la vie au Château de Fratta avec un système de conventions et de tentatives d'administration régionale (c'est-à-dire la première section, concernant la composition et le fonctionnement du Parlement de la Patrie). Avec les extraits des lettres du doge Contarini (deuxième section), on s'approche des modalités d'expression manzoniennes dans la digression sur les *gride* : on remarque l'oscillation typographique entre caractères italiques et caractères romains ainsi que l'usage des ellipses, parfois en opposition avec des informations plutôt superflues. Dans les sections centrales, la troisième et la quatrième, l'activation du dispositif manzonien permet à Nievo d'intervenir directement avec des compétences et des registres qui se libèrent davantage des contraintes de la fiction autobiographique et s'émancipent graduellement de son illustre point de repère. Les gloses sur les *Statuts du Frioul* et les considérations sur les proclamations du premier syndicat s'éloignent de la bonne foi luciférienne du modèle réitératif manzonien et abordent plusieurs aspects du système juridique frioulan, inefficace et injuste. Jusqu'au moment où, avec la mention (dans la cinquième section) de la proclamation de 1770 concernant la « réorganisation des milices levées par les communes ou par les feudataires » (CI2 30), le timbre de la voix de Carlo refait surface et se manifestent à nouveau les marques de sa première personne du singulier, ainsi que des faits et des personnages qui sont

---

<sup>20</sup> Ces paragraphes s'avèrent centraux quant à l'économie de la digression, si l'on considère comme un appendice la narration conclusive des « trois seigneurs du piémont frioulan » (CI I 146-160).

parties intégrantes de son horizon. Dans les deux dernières sections, en effet, le sujet principal est celui des rapports entre les châtelains de la plaine de la Vallée du Tagliamento et ceux de la partie haute, c'est-à-dire entre « le parti vénitien, auquel se vantaient d'appartenir depuis des temps immémoriaux les comtes de Fratta » et la « faction impériale » (CI2 34), campagnarde et plus orgueilleuse. Cette opposition est également explicitée par le segment de nouvelle des « trois seigneurs du piémont frioulan » (CI2 34), après lequel Carlo reprend la narration, rapportant d'une manière cohérente les sujets abordés dans la digression au moment où il avait suspendu son récit, à savoir la présentation des habitants et des habitués du château de Fratta. Ces oscillations de l'instance narrative peuvent nous offrir les indices d'un changement de registre du récit : aux tonalités initiales plutôt ironiques succèdent des accents plus humoristiques, bien que nous ne voulions pas tracer une ligne de démarcation trop nette.

### **Altération d'une source dans la digression nievienne**

Dans le neuvième commentaire, plusieurs procédés rhétoriques sont expérimentés en même temps et avec un impact notable, comme si se manifestait ici une volonté de persuasion particulière : on peut remarquer, en effet, l'importante mise en évidence du syntagme sur lequel se bâtit le registre ironique, l'exemplification à travers des formules pléonastiques et la distorsion de certaines données en faveur d'une argumentation plus efficace. Il s'agit véritablement d'un passage décisif et central dans l'économie de la digression :

Saviissima è poi la consuetudine seguita in tali Statuti di dar sempre ragione del partito preso; come allorquando dopo stabilito che le citazioni in luogo diverso cadenti nell'egual giorno debbano aver effetto l'una dopo l'altra in ragione d'anzianità, il legislatore soggiunge a motivo di questa sua disposizione: *perché una persona non può contemporaneamente in più luoghi essere*<sup>21</sup>. (CI I 107)

<sup>21</sup> « Notons par ailleurs la sagesse avec laquelle ces Statuts ont coutume de justifier leurs décisions comme, par exemple, lorsque après avoir stipulé que les citations tombant le même jour dans

Le hiatus entre le bon sens exalté et l'*exemplum* qui s'offre à nous est non seulement manifeste, mais moins indulgent que dans d'autres commentaires. L'adjectif « saviissima », en reprenant les échos de précédentes attestations antiphrastiques, les amplifie au moyen du superlatif et confirme avec cette formule une note auto-ironique sensible dès le tout début du roman (les « molte savie considerazioni » de la première rubrique). Mais il semble opportun de signaler surtout une autre donnée portant sur le texte original des *Statuts*, cité par Nievo dans le neuvième commentaire :

Perchè una persona non può in più luoghi essere, perciò se ciò avvenirà, che uno si obblighi comparire avanti diversi giudizi, se nel medesimo tempo sarà citato in più Tribunali, restino ferme l'altre citazioni, e si prosegua quella che potrebbe esser fatta avanti l'Illustrissimo, ed Eccellentissimo Signor Luogotenente, o Signor suo Vicario, ed espedita quella si progrediscano l'altre, secondo l'anzianità delle citazioni che saranno state fatte<sup>22</sup>.

Bien qu'elle soit pléonastique, la première proposition subordonnée causale remplit la fonction d'organisatrice du texte. En quelque sorte, cette dernière indexe l'un des différents cas relatifs au même enjeu juridique : il ne s'agit sans doute pas d'une écriture élégante, mais elle ne s'avère pas non plus aussi « guindée » que Nievo la représente, en postposant cette proposition dans une position qui a une forte valeur causale. Nous pouvons ainsi reconnaître assez aisément l'intention de déformer un caractère du texte de la source pour mieux l'adapter à certaines exigences de l'argumentation, pour lesquelles il semble plus

---

divers lieux doivent avoir effet l'une après l'autre, par ordre d'ancienneté, *parce qu'une personne ne peut se trouver simultanément dans des lieux différents* » (CI2 28).

<sup>22</sup> *Statuti della Patria del Friuli rinnovati. Con l'aggiunta delle Terminazioni Sindacali 1722, e Terminazioni Sindacali 1771, ed altre Leggi Pubblicate in materia delle mani morte, ed altre Leggi della Patria. Dedicati all'Illustrissimo ed Eccellentissimo Almorò Grimani, Luogotenente*, Udine, per li Gallici alla Fontana, 1785, cap. XXVII, p. 29 *sq.* ; « Comme personne ne peut se trouver simultanément dans des lieux différents, s'il devait advenir qu'on ordonne à quelqu'un de comparaître au même moment dans plusieurs tribunaux, les autres citations demeureront valables et l'on poursuivra celle qui pourrait être faite devant l'Illustrissime et Excellentissime Seigneur Lieutenant ou le Seigneur son Vicaire, et celle-ci une fois terminée, on poursuivra les autres citations suivant l'ordre auquel elles auront été faites » (nous traduisons).

approprié s'il contribue à esquisser l'image d'un rédacteur qui adjoint une justification tautologique à un raisonnement déjà assez clair. Dans d'autres commentaires, Nievo opère avec cette même malice<sup>23</sup> : la liberté et, pourrait-on dire, l'absence de scrupules concernant l'emploi des sources historiques sembleraient actionner un mécanisme du même genre que ceux que l'on retrouve dans les chapitres XI et XV, dans lesquels Nievo altère ou invente des faits historiques, quand il postpose, de cinq mois par rapport à leur date réelle (du 9 juillet au 21 juillet 1797), les célébrations pour la nouvelle République Cisalpine. Simone Casini accorde à cette altération un « résultat [...] paradoxal : Milan célèbre pendant que Venise est vendue [...]. Mais la fête milanaise indique justement le dépassement de la perspective municipale vénitienne »<sup>24</sup>. Et dans cette même optique il est possible de se référer aussi à l'invention de la réunion nocturne du 8 mai 1797, quatre jours avant la chute de Venise, dans laquelle Nievo invente une rencontre entre Foscolo (qui en vérité était à Bologne ces jours-là), Vittorio Barzoni et Lucilio Vianello – personnage des *Confessions*. Développant une considération de Carlo Dionisotti, Simone Casini commente avec finesse :

Nievo propose une autre thèse : ces quatre jours d'avance définissent l'espace d'une initiative autonome italienne qui, malgré son retard et ses défauts, revêt une signification d'une importance capitale [...].

Il est clair que si les faits témoignés par Carlo Altoviti étaient vrais, ils auraient des conséquences très importantes sur le plan historique [...]. La fin du régime aristocratique serait marquée par l'action consciente d'hommes décidés à refonder l'état, en conciliant les nouvelles instances de liberté, de justice et

<sup>23</sup> Par exemple le septième commentaire (CI I 105), consacré à la conclusion des locations (où une mise au point est fondée sur une déformation du texte).

<sup>24</sup> S. CASINI, commentaire, in I. NIEVO, *Le Confessioni d'un Italiano*, op. cit., p. 933 sq. ; nous traduisons. À ce propos, cf. aussi Yves PANAFIEU, *De l'aube au crépuscule*, Rennes, YP Éditions, 2010 ; notamment les chapitres *La question de la vérité historique* (p. 52-54) et *Bilan et conclusion* (p. 92-99).

d'égalité répandues par les Français avec la tradition locale millénaire et indépendante<sup>25</sup>.

Dans le chapitre XI, en effet, entre également en scène Todero qui, avec ses modes et ses idées, allège la tension des accents consacrés à la chute de Venise et, en même temps, revêt un « rôle essentiel dans la conjuration révolutionnaire »<sup>26</sup>. Nous pourrions reconnaître le même *habitus* mental dans ces opérations, malgré certaines différences, puisque l'auteur privilégie une réélaboration de la donnée historique au détriment de l'objectivité pure et incontestable et qu'il compose une logique argumentative ou narrative qui révèle une tension factuelle vers le devenir historique, grâce à son rapport plastique avec la représentation de l'histoire. Ce qui nous importe également c'est de mettre en évidence comment des indices circonscrits d'altération du texte des *Statuts* et des stratégies rhétoriques liées au rire en viennent à autoriser une conception de la possibilité de « raconter l'histoire » qui outrepassé les interdictions théoriques manzoniennes : nous pouvons déduire de cette disposition le profil d'un auteur qui semble admettre une possibilité d'intervention humaine dans la réalité, presque absente dans la perspective manzonienne, traversée par une *autre* tension métaphysique.

La comparaison entre ces deux digressions a donc une importance toute particulière, car les deux auteurs se servent de mécanismes ayant comme finalité de provoquer le rire, tout en esquissant plus ou moins ouvertement leur conception de l'histoire. Il est possible, ainsi, de confronter le rire exact et calibré de la machine manzonienne avec le rire changeant et *fluviale* de Nievo, tel que le

---

<sup>25</sup> S. CASINI, *Introduction*, in I. NIEVO, *Le Confessioni d'un Italiano*, *op. cit.*, p. LXXXIV- LXXXVI ; nous traduisons. Dionisotti pour l'invention de l'opposition entre Foscolo et Barzoni attribue à Nievo le mérite d'avoir représenté efficacement un enjeu que l'historiographie ne distinguera que plus tard (Carlo DIONISOTTI, *Appunti sul Nievo*, in ID., *Appunti sui moderni. Foscolo, Leopardi, Manzoni e altri*, Bologne, il Mulino, 1988, p. 347 *sq.*).

<sup>26</sup> S. CASINI, *Introduction*, in I. NIEVO, *Le Confessioni d'un Italiano*, *op. cit.*, p. LXXXVII ; nous traduisons.



définit Italo Calvino<sup>27</sup> : dans cette confrontation nous reconnaissons les marques de l'opposition primordiale entre ironie et humour<sup>28</sup>. Et dans cet humour nievien, nous discernons la possibilité d'envisager un espace pour une réalisation humaine éventuelle et autonome, alors que ce même espace semblerait absent dans la pétition transcendante de l'ironie manzonienne : dans la poétique nievienne, cette différence détermine à la fois une indulgence à l'égard des misères de l'être humain et un enthousiasme pour ses potentialités, conséquences peut-être de la naïveté de Nievo ou plutôt résultats de son inspiration plus militante que philosophique ou théologique. Si le rire produit par l'écriture nievienne se révèle plus riche de nuances au regard des pages manzoniennes, s'il requiert un procédé mental plus articulé pour être décrypté et s'il peut être caractérisé par le thème de la foi dans les possibilités humaines, cela n'implique cependant pas que son système philosophique soit aussi complexe que celui de Manzoni.

Nous tenons à souligner que nous ne voulons pas affirmer une supériorité quantitative ou qualitative de la tension morale nievienne : on ne peut pas s'attarder ici sur l'ampleur de l'horizon culturel de Manzoni, sur son éminent savoir philosophique et théologique, sur son authentique passion civile, ainsi que sur sa profonde connaissance de l'esprit humain. Nous voudrions plutôt suggérer que la confrontation avec les mécanismes ironiques en mouvement dans *Les Fiancés* s'avère utile pour mieux esquisser une hypothèse concernant le dispositif différent présent dans *Les Confessions d'un Italien* : le déplacement du sens ultime de toute action (ou, dans le cas du personnage de Lucia, de l'abstention de toute action, ou presque) dans une perspective métaphysique, à savoir catholique, étend dans le roman une logique à laquelle on peut reconduire chacun de ses caractères

---

<sup>27</sup> Calvino fait ainsi allusion au caractère frais et impétueux de l'écriture nievienne, dans *Mancata fortuna del romanzo italiano (1951-1953)* : « il generoso, il giovane, il fluviale Nievo » (Italo CALVINO, *Saggi. 1945-1985*, M. BARENGHI, éd., Milan, Mondadori, 1995, p. 1508).

<sup>28</sup> Pour quelques considérations, brèves et exhaustives, sur les rapports entre ces deux notions, cf. Marina MIZZAU, *L'ironia. La contraddizione consentita*, Milan, Feltrinelli, 1994, p. 40 sq. ; cf. aussi Michele CARINI, *L'umorismo nieviano : lo stato degli studi e alcune proposte*, in Clara ALLASIA, Mariarosa MASOERO, Laura NAY, dir., *La letteratura degli Italiani 3. Gli Italiani della letteratura*, actes du XV colloque national de l'Associazione degli Italianisti (14-17 septembre 2011 - Université de Turin), Alexandrie, Edizioni dell'Orso, 2012, p. 791-799.

spécifiques. L'ironie, *in primis*, devient un élément fonctionnel de la thèse manzonienne, et plus encore si son objet est constitué par les misères administratives, transitoires et ayant en définitive très peu d'influence sur un dessein global tellement plus vaste et impénétrable dans lequel le seul geste porteur de conséquences, et résolutif sur le plan de l'intrigue semblerait être une prière<sup>29</sup>.

L'horizon confessionnel, d'une manière qui n'est paradoxale qu'en apparence, permet à Manzoni d'être plus rigoureux et plus rationnel dans la précision et dans la dérision des étroitesse humaines : Nievo exprime un autre transport émotif qui dérive du refus d'une conception statique (et fondamentalement pessimiste) de l'histoire. On peut chercher l'origine d'une grande partie de cette vision dans des causes contingentes comme le contexte familial, son jeune âge, voire le caractère exceptionnel des trois décennies pendant lesquels il a vécu. La fascination qu'exercent les conjectures sur les aboutissements de la vie et de l'art de Nievo persiste, mais le refus que la critique leur a justement réservé nous invite à ne pas réduire physiologiquement cette confiance dans la marge de l'intervention humaine à une ardeur juvénile<sup>30</sup> : il nous semble plutôt qu'elle témoigne d'une

---

<sup>29</sup> Dans le chapitre XXI : « Comme si l'épouvante lui redonnait quelque vigueur, la malheureuse se dressa tout d'un coup sur ses genoux ; joignant les mains comme elle l'aurait fait devant une image sainte, elle leva les yeux vers le visage de l'Innomé, et les rabaisant aussitôt, elle dit : "Me voici, tuez-moi" » (F 460). Après avoir cité Vladimir Jankélévitch, qui évoque la pudeur parmi les formes de l'ironie, Pierantonio Frare commente à propos du personnage de Lucia : « [elle] est construite sur ce modèle, du reste en parfaite harmonie avec le projet stylistique et moral de son auteur [...]. D'une manière analogue — c'est-à-dire de la même manière dissimulée — Lucia joue un rôle maïeutique au moment crucial du roman, à savoir lors de sa rencontre avec l'Innomé, dévoilant ainsi sa fonction centrale, dans laquelle l'ironie socratique, transvaluée et resignifiée en "sublime ironie de la Croix", s'avère être la force faible capable de changer le monde » (Pierantonio FRARE, *La scrittura dell'inquietudine. Saggio su Alessandro Manzoni*, Florence, Leo S. Olschki Editore, 2006, p. 148-150 ; nous traduisons).

<sup>30</sup> Par exemple, en 1967 Portinari prévenait : « Je crois qu'il faut vraiment attribuer à cette donnée autobiographique la cause première d'une mythification du personnage, qui trouva longtemps ses chantres dévoués comme Mantovani et ses adeptes à la fine sensibilité tels que Ulivi, Romagnoli, De Luca. Il ressort de cela qu'un des discours les plus répandus dans la critique, à partir de Croce, a consisté à imaginer ce que Nievo aurait pu devenir s'il n'était pas mort ce fatal jour de 1861, enrichissant ainsi le premier mythe — ce qu'il est — par un deuxième mythe — ce qu'il aurait pu être » (Fosco PORTINARI, *Présentation*, in I. NIEVO, *Tutte le opere narrative. Volume primo. Romanzi, racconti, e novelle, frammenti*, Milan, Mursia, 1967, p. IX ; nous traduisons). Mais en 1984, Dionisotti terminait ainsi ses *Appunti sul Nievo* : « En accord avec le frère d'armes Türr, il envisageait une expédition garibaldienne en Hongrie. Je le répète : il est difficile d'imaginer un

conception de l'être humain complètement et délibérément laïque, comportant un enthousiasme rigoureux pour l'action, ainsi qu'une indulgence bienveillante envers la nature humaine.

---

Nievo rescapé à son naufrage et apaisé, en toge et en toque, titulaire d'une chaire à l'université. Mais, pour conclure, j'ajouterais : il est beaucoup plus difficile de l'imaginer à Rome capitale, au milieu des moribonds immortels de Montecitorio » (C. DIONISOTTI, *Appunti sui moderni*, *op. cit.*, p. 350 ; nous traduisons).